

MOVIBUS



Le transport pour faciliter les déplacements
des personnes à mobilité réduite de
porte à porte

RENSEIGNEMENTS
Régie des Transports
06 46 08 07 10



Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr



Qui peut en bénéficier ?

Les habitants à mobilité réduite des communes d' Estancarbon, Labarthe-Inard, Labarthe-Rivière, Landorthe, Lodes, Miramont-de-Comminges, Pointis-Inard, Saint-Gaudens, Savarthès, Valentine, Villeneuve-de-Rivière.

Il faut posséder une carte d'invalidité ou un certificat médical attestant une incapacité à se déplacer avec les transports en commun.

Quelle est la démarche ?



1 Je me renseigne

Régie des Transports

06 46 08 07 10

regiedestransports@la5c.fr

2 Je fais mon dossier

avec un agent de la Régie des Transports

3 Je réserve

Le véhicule passe me chercher à l'heure convenue à mon domicile et me dépose à destination. Je paye mon voyage directement au conducteur qui me remet un billet.

4 On me ramène

Il revient me chercher sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue et me raccompagne chez moi.

